

[Traduction]

Le sénateur Marsden: Vous donnez également dans votre mémoire des précisions sur les donateurs. En bref, 80 p. 100 des contributions admissibles du secteur privé proviennent des dotations des grandes universités, entre autres, ce qui signifie que celles-ci reçoivent 80 p. 100 des recettes payées par le Conseil. Vous dites cependant plus loin que ces activités de collecte de fonds profitent à toute la communauté des chercheurs puisque vous redistribuez ces sommes à tous les candidats retenus, par le truchement de vos programmes. Ma question est la suivante: cela constitue-t-il un mécanisme délibéré de redistribution, pour garantir que les petites universités, ou celles qui sont isolées, reçoivent également des fonds?

M. Heintzman: Non, ce n'est pas l'objectif. Ce résultat provient simplement du fait que les sommes reçues par le Conseil dans le cadre du programme de jumelage des fonds sont versées à nos activités de programme régulières. De ce fait, quelle que soit la région où ils se trouvent, les chercheurs peuvent essayer d'en obtenir une partie, selon le principe du mérite. Il se trouve toutefois que la répartition de nos crédits de recherche entre les diverses régions est assez proche de la répartition démographique, même si les décisions sont prises en fonction de critères de qualité.

Je précise au demeurant que tel n'est pas le cas des subventions d'incitation. Avec ce programme, la région des Prairies, notamment l'Alberta, et l'Ontario ont été largement avantagées, apparemment parce qu'elles ont accès à des contributions importantes du secteur privé.

Pour ce qui est de nos activités normales de financement de la recherche, les chercheurs de tout le pays peuvent se faire concurrence, le critère fondamental étant celui de la qualité. Il se trouve que cela donne des résultats assez proches de la répartition démographique.

Le sénateur Marsden: Merci. Vous dites également dans votre mémoire que cette politique vous pénalisera si vous réussissez, puisque les fonds de contrepartie ne sont pas intégrés à votre budget de base. Autrement dit, deux facteurs s'opposent à ce que votre Conseil œuvre à la réussite du programme: un facteur fiscal, et un facteur d'érosion du budget de base. J'aimerais donc savoir ce que vous avez l'intention de faire pour surmonter ces obstacles. Autrement dit, à part l'organisation de rencontres, de conférences ou de négociations, que pouvez-vous faire? Selon le Dr May, le CRSNGC est en bien meilleure position que vous.

M. Heintzman: Nous avons entrepris des discussions avec les hauts fonctionnaires au sujet de l'avenir du programme, et nous leur avons clairement indiqué, récemment, que le Conseil va inévitablement s'effondrer dans quelques années si nous n'avons pas une garantie minimum. À l'heure actuelle, il nous est très difficile de planifier nos activités et de savoir où nous allons. Nous sortons d'un exercice très rigoureux d'autocritique et de consultation de la communauté des chercheurs, destiné à identifier les priorités, activités et orientations futures du Conseil, dans le cadre de cette politique et des autres circonstances pertinentes. L'an dernier, nous avons créé deux groupes de travail chargés d'étudier nos priorités. Le premier est mentionné dans ce document; le deuxième, qui continue ses tra-

[Traduction]

voux, étudie plusieurs aspects de la situation actuelle, notamment nos relations avec le secteur privé et les nouveaux programmes ou mécanismes de répartition des fonds que nous pourrions envisager.

Le sénateur Marsden: Merci. Si c'est possible, monsieur le Président, je voudrais reprendre la parole avant la fin de la séance.

Le président: Monsieur Heintzman, j'ai une question supplémentaire.

Vous dites que vous avez demandé des crédits supplémentaires de l'ordre de 200 millions dans vos négociations avec les autorités du gouvernement, quel qu'il soit.

Alors, comment avez-vous établi cette somme de 200 millions? Est-ce que ces 200 millions de dollars par année ou 200 millions dans votre plan quinquennal? Quel serait le résultat sur la base même? Est-ce que votre pourcentage changerait de beaucoup?

Je vous pose ces questions parce que votre trésorier est ici et évidemment il pourrait peut-être nous fournir des chiffres additionnels.

M. Heintzman: Les 200 millions de dollars seraient répartis sur cinq ans. Évidemment, tout cela est un peu hypothétique car il appartiendrait au Conseil de décider de l'utilisation de ces fonds. Cela dit, nous estimons que le Conseil aurait besoin d'environ 47 millions de dollars sur cinq ans pour amener ses programmes de recherche essentiels au niveau requis pour avoir un taux de succès comparable au CRSNGC, par exemple. Dans le domaine de la main-d'œuvre hautement qualifiée, c'est-à-dire le domaine des bourses, de la formation des étudiants au niveau du doctorat, etc., nous aurions besoin d'environ 56,5 millions de dollars sur cinq ans, pour que nos programmes de bourses atteignent un taux de succès comparable à ceux des autres Conseils. Actuellement, notre taux de succès est à peu près la moitié du leur: 20 p. 100 contre 43 p. 100. En ce qui concerne le développement basé sur la recherche et les petites universités, nous estimons qu'il nous faudrait environ 16 millions de dollars. Tout cela nous ramène à la question dont nous parlions plus tôt, c'est-à-dire à la disproportion qui existe entre les ressources dont disposent les grandes et petites universités, même si certaines de celles-ci ont des programmes de recherche d'excellente qualité, ou en auraient si nous pouvions les aider. Nous avons un programme spécifiquement destiné à aider les petites universités mais nous n'avons pas pu en augmenter le budget depuis huit ans. Comme notre budget global, le budget de ce programme subit une érosion constante. Nous estimons donc qu'il nous faudrait 16 millions de dollars pour cette activité. Nous estimons également qu'il nous faudrait environ 13 millions de dollars pour appuyer les bibliothèques de recherche et les activités connexes. Je dois préciser que, dans le domaine des sciences humaines et sociales, les bibliothèques sont les laboratoires et l'équipement de recherche. Elles sont l'équipement dont a besoin un chercheur dans nos disciplines. Il est parfois très difficile de le faire comprendre aux gens, car c'est beaucoup moins parlant que des appareils d'essai, des magnétoscopes ou quoi que ce soit d'autre. En sciences sociales, les bibliothèques sont l'infrastructure réelle des chercheurs.